Date de génération de ce justificatif : 18/11/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

VICHOT/SYLVIE – Fonds de commerce

Référence : L008600

Départements de publication : Morbihan
Annonce légale publiée le 11 mars 2022 sur paysan-breton.fr
Evènement(s) : Fonds de commerce

FIDAL
SOCIÉTÉ D'AVOCATS

Affaire négociée par l'Agence BREIZH NEGO

Siège social : AURAY (56400)

Z.A. de Toul Garros – Avenue Roland GARROS

Négociateur : Patrick LAVENANT

Tél : 06.61.85.90.10.

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte ssp en date à VANNES du 28/02/2022, enregistré à SPFE de VANNES 1 le

2/03/2022, dossier 2022 0001 60086, référence 5604P01 2022 A 00594, **Mr Frédéric VICHOT**, dt Rue du Moulin Kergonan – 56440 LANGUIDIC a vendu à la société **SYLVIE**, Société en nom collectif au capital de 2.000 €, siège social : 2 Bis Rue de la Mairie – 56150 BAUD, RCS LORIENT 837 603 596, un fonds de commerce de bar (licence IV), articles de fumeurs, jeux, confiserie, bimbeloterie auquel est annexée la gérance d'un débit de tabacs, restauration, banquet, location de salle sis à LANDAUL (56690) – 2 Rue de l'Océan, connu sous le nom « AU P'TIT BONHEUR », SIRET 479.887.721 00062, moyennant le prix principal de 315.000 € (éléments incorporels : 290.000 €, éléments corporels : 25.000 €.). La jouissance est fixée au 01/03/2022. Pour les oppositions, domicile est élu au siège du fonds vendu. La transmission des pièces se fera à la Société d'Avocats FIDAL, 67 Rue Anita Conti – BP 80058 – 56002 VANNES CEDEX, dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales, par actes extrajudiciaires ou par LRAR.

POUR UNIQUE AVIS

Consulter cette annonce en ligne